

Les entreprises françaises face au tsunami des impayés



Les statistiques publiées récemment par la société Altares pointent les retards de paiement comme étant à l'origine d'une défaillance d'entreprise sur quatre. La future banque des PME sera-t-elle dotée des missions dont les entrepreneurs ont besoin pour régler ce problème ?

Avec Leonidas
Kalogeropoulos

On se demandait ce à quoi pourrait bien servir la future Banque publique d'investissement qui ne fera que rassembler OSEO, le Fonds Stratégique d'Investissement et CDC Entreprises. Ces structures déjà existantes pourraient-elles insuffler un dynamisme nouveau en étant accolées les unes aux autres, plutôt qu'en agissant séparément ? Pour que cette opération ne se limite pas à un artifice institutionnel, encore faut-il que cette future banque des PME soit dotée de missions nouvelles.

A cette aune, il est instructif de prendre la mesure des **statistiques publiées récemment par la société Altares qui pointe les retards de paiement comme étant à l'origine d'une défaillance d'entreprise sur quatre**, alors que les délais de paiement s'allongent de manière préoccupante et que les défaillances d'entreprises frôlent actuellement les pics atteints au cœur de la crise de 2009.

Toutes les faiblesses de l'économie française sont résumées dans ces phénomènes : un manque endémique de fonds propres et de fonds de roulement ; des relations déséquilibrées avec les organismes publics qui, d'un côté, tardent à régler leurs factures dans les délais, mais qui provoquent l'effondrement des boîtes lorsqu'elles ne parviennent pas à régler leurs charges sociales ou fiscales dans les temps ; absence de relations de partenariat avec les banques, prêtes à couper les vivres d'une entreprise et à en précipiter la chute lorsque les tensions de trésorerie dépassent les délais réglementaires. Même face à des factures en attente de paiement et des carnets de commande pleins, les banques se défilent...

Quel est le chef d'entreprise qui n'a pas eu à expliquer à son banquier en plein mois d'août que ses clients sont en vacances, qu'ils paieront leurs factures à la rentrée et qu'en attendant, les versements des salaires, l'URSSAF et de la TVA ne peuvent pas attendre ? Cela provoque certes des tensions de trésorerie, mais elles ne remettent souvent pas fondamentalement en cause la bonne santé de l'entreprise.

Les chefs d'entreprises accueilleraient la création de la nouvelle Banque des PME autrement que comme un gadget sans importance, s'il lui est conféré pour mission d'aider les entreprises face à ces situations concrètes qui les menacent, surtout dans leurs premières années d'existence. **La future Banque des PME pourrait avoir pour mission de les accompagner pour surmonter ces tensions de trésorerie**, de les aider à consolider leurs fonds propres et à constituer des fonds de roulement suffisants et de les accompagner dans leurs démarches auprès des percepteurs de toutes sortes pour obtenir des délais de paiement.

Alors que l'allongement des délais de paiement exacerbent les difficultés de telles missions seraient véritablement en phase avec les réalités concrètes auxquelles sont confrontés les entrepreneurs et constitueraient un signe tangible que la nouvelle majorité est à l'écoute de ceux qui se battent pour créer les richesses, les emplois et la croissance dont la France a besoin.

